



Les signataires de la convention : Ghani Yalouz (Directeur Général- INSEP) , Monsieur Charles Cali (Comité territorial olympique et sportif de Nouvelle Calédonie), Monsieur Santa (Président du gouvernement de la Nouvelle Calédonie) et monsieur Jean Pierre Djaiwe (membre du gouvernement en charge des secteurs de la jeunesse et des sports de Nouvelle Calédonie)

RÉSEAU INTERNATIONAL

L'INSEP et la Nouvelle-Calédonie renforcent leurs relations

L'INSEP renouvelle sa convention avec le gouvernement et le Comité territorial olympique et sportif de Nouvelle Calédonie autour d'un partenariat qui s'articule autour d'enjeux majeurs tels que l'accompagnement des sportifs de haut niveau ou encore la formation des dirigeants et des entraîneurs.

Publié le 3 mars 2020

Les relations bilatérales entre l'INSEP et la Nouvelle-Calédonie ainsi que le dynamisme des actions de notre Institut au sein de la zone Pacifique sont ainsi renforcés.

Les échanges déjà existants entre ces différents acteurs vont donc pouvoir se poursuivre en vue de mettre en place (notamment) un plan général de développement de la compétitivité des équipes de Nouvelle Calédonie et de développer une dynamique de préparation des JOP de Paris 2024.

Cette convention est renouvelée pour une durée de quatre ans, jusqu'au 31 décembre 2024.